



DÉLIVRANCE D'UN PREMIER OU SECOND LIVRET DE FAMILLE

IDENTITÉ DU OU
DES DEMANDEUR(S)

Je soussigné (e) (1)

M

M

Domicilié (e) à :

.....

N° de téléphone : / / / /

NATURE DU LIVRET

Sollicite la délivrance d'un second livret de famille en qualité (2) :

- ☐ D'époux,
- ☐ De mère naturelle ou adoptive,
- ☐ De père naturel ou adoptif,
- ☐ Commun des pères et mères naturels (3).

MOTIF DE LA DEMANDE

Pour le motif suivant (2) :

- ☐ Perte ou destruction du premier livret (Art. 15),
- ☐ Changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes qui figurent au livret (Art. 16),
- ☐ Epoux dépourvu du livret (Art. 14),
- ☐ Je motive ma demande par les considérations suivantes :
.....

CONDITIONS DE DELIVRANCE

Je sollicite : (2)

- ☐ L'établissement du nouveau livret par reproduction du premier par l'Officier d'Etat-Civil de ma résidence, et à cet effet, je présente le premier livret en ma possession.
- ☐ La reconstitution d'un nouveau livret par les voies prévues à l'Article 630 de l'IGREC et remplis à cet effet le questionnaire figurant au verso de la présente.

Je certifie en outre que les renseignements indiqués ci-dessus et éventuellement au verso sont exacts.

Fait à Le.....

Signature

(1) Nom en lettres capitales et prénoms,

(2) Cocher d'une croix,

(3) Dans ce cas la demande doit être introduite conjointement

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

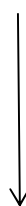
- Pièce d'identité en cours de validité,
- Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois

QUESTIONNAIRE À REMPLIR

Mariage contracté à la Mairie de : Le :

PARENTS OU ÉPOUX.SE

Nom (1)
Prénoms.....
Né (e) le.....
À :
(2).....



Nom (1)
Prénoms.....
Né (e) le.....
À :
(2).....

Le cas échéant, indiquer la date du divorce :
.....

ENFANTS

1) Nom (1) :
Prénoms :
Né (e) le :
A :
(2).....

2) Nom (1) :
Prénoms :
Né (e) le :
A :
(2).....

3) Nom (1) :
Prénoms :
Né (e) le :
A :
(2).....

4) Nom (1) :
Prénoms :
Né (e) le :
A :
(2).....

5) Nom (1) :
Prénoms :
Né (e) le :
A :
(2).....

6) Nom (1) :
Prénoms :
Né (e) le :
A :
(2).....



NOTA :

Le livret de famille est constitué de la réunion des extraits des actes de mariage et éventuellement de décès des époux, des actes de naissance des enfants et, le cas échéant, des actes de décès des enfants mineurs ainsi que la mention de tous actes ou jugements ayant une incidence sur l'état-civil des personnes considérées. L'usage d'un livret incomplet ou de venu inexact à la suite d'un changement intervenu engage la responsabilité des époux qui sont passibles de poursuites pénales.

(1) : Nom en lettres capitales,

(2) : Mentionner le cas échéant, la date et le lieu de décès,

Cadre réservé à l'administration

Transmis à la mairie de :

Merci de bien vouloir transmettre le livret de famille aux différentes mairies concernées, accompagné de la présente demande et de retourner le tout à la mairie de Saint-André du Bois.

Cachet de la mairie